

# Sensibiliser les nouveaux embauchés...

Le point de vue de  
**Matthieu Bauchet**  
Conseiller en prévention

« En tant que conseiller en prévention de la société FEV, j'ai vu, à travers mes visites, que l'entreprise a su instaurer une politique santé-sécurité dynamique et participative. Le programme d'accueil des nouveaux salariés permet de mobiliser d'entrée les personnes sur la prise de conscience des risques potentiels dus aux activités, en mettant l'accent sur la prévention. Dans toutes les entreprises, l'accueil d'un nouveau salarié devrait être un temps privilégié pour aborder la sécurité au travail, permettre une prise de poste efficace et s'inscrire dans des bonnes pratiques afin de réduire l'exposition aux risques professionnels ».

## La sécurité au travail fait partie intégrante de l'accueil et intégration des nouveaux embauchés dans l'entreprise...

**L**e groupe FEV est spécialisé dans le développement des motorisations (services de mise au point des technologies pour l'industrie automobile et des équipements de bancs d'essais). FEV fournit ainsi son expertise d'ingénierie, ses services et ses équipements pour le déploiement de groupes motopropulseurs (GMP)

innovants qu'ils soient thermiques, hybrides ou électriques. FEV France, dont le siège est basé à Trappes (78), recrute chaque année une centaine de profils variés tels que des ingénieurs et des techniciens motoristes, des chefs de projets et des metteurs en service de moyens d'essais ou encore des ingénieurs en simulation, en contrôle moteur et en calibration...

Quel est le point commun à tous ces profils ? Ils sont nouveaux embauchés ! Et du point de vue de la sécurité au travail la société s'attache à sensibiliser l'ensemble de ses salariés embauchés. Ainsi chaque nouvel arrivant bénéficie d'une demi-journée de sensibilisation durant laquelle lui est présentée l'organisation de la sécurité dans l'entreprise. Les convocations sont d'ailleurs envoyées de façon individuelle et en tenant compte du temps de travail/de la présence du salarié. Après ce « socle commun », les salariés ont la possibilité de s'inscrire aux formations secouriste, équipier 1<sup>ère</sup> intervention, etc. selon les appétences et le métier exercé... Découverte.



Interview  
**Nathalie Nouallet**  
Animatrice  
prévention  
des risques  
professionnels  
FEV France

### « Individualiser nos actions de prévention »

Agir Mag : Quelle est votre politique globale de prévention ?

**Nathalie Nouallet** : Nous souhaitons être au plus près des salariés en ce qui concerne leur santé et leur sécurité. De la convocation à la visite médicale individualisée aux formations secouristes et incendie, ainsi que le choix des EPI (équipements de Protection Individuelle), tout est fait en fonction des métiers, du rythme et des besoins de l'entreprise et du salarié. Nous sommes plus de 600 collaborateurs sur toute la France et nous devons nous adapter aux différentes organisations mises en place chez nos clients où nous sommes prestataires pour une partie de nos salariés. Nous essayons d'individualiser au maximum toutes nos actions afin de les rendre plus concrètes et mieux adaptées aux yeux des salariés...

Agir Mag : Vous avez mis en place un programme pour les nouveaux embauchés...

**N.N** : Effectivement. A leur arrivée, ils bénéficient d'une ½ journée d'intégration au cours de laquelle j'expose

l'organisation générale de la sécurité au sein de l'entreprise mais aussi chez le client pour ceux qui sont placés en contrat de prestation. Cette présentation dure environ ¾ d'heure et nous faisons le tour de ce qui est mis en place pour assurer leur santé et leur sécurité. De même, ils reçoivent une formation « Equipier de Première Intervention - Manipulation d'extincteurs » en interne afin de connaître les usages en matière d'extinction d'incendie ou d'évacuation. Certains peuvent même prendre un rôle plus actif en devenant chargés d'évacuation. Ces personnes, volontaires, sont réunies et formées spécifiquement à l'évacuation. Un secteur est attribué à chacun afin de permettre à tous les collaborateurs d'être évacués. S'ils sont volontaires pour devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST), ils peuvent s'inscrire à tout moment à une session organisée régulièrement. Aujourd'hui, 22% de notre personnel est SST et en 7 ans, 201 personnes ont été formées à l'utilisation des extincteurs !

Agir Mag : Quel constat pouvez-vous faire dans la durée ?

**N.N** : Aujourd'hui, les collaborateurs sont plus axés sur la sécurité qu'il y a 20 ans, où le management de la santé et de la sécurité était beaucoup moins formalisé. Désormais, c'est une priorité de l'entreprise et du salarié. Les gestes qui sauvent, par exemple, sont mis en exergue depuis quelques années et ont fait augmenter le nombre de volontaires pour suivre cette formation. Au niveau de l'entreprise, nos directions successives nous ont toujours laissé agir et promouvoir la santé et la sécurité au travail. Nous essayons au maximum d'améliorer les conditions de travail des salariés et communiquons régulièrement sur les nouveautés en matière de prévention.

Agir Mag : Comment fonctionnez-vous avec votre Service de santé au travail ?

**N.N** : Nous avons mis en place un système de convocation individualisée pour chaque salarié. Les demandes de visites spécifiques se passent très

bien avec un temps de réactivité assez court. Aujourd'hui, malgré la pénurie de médecins du travail, la nouvelle organisation mise en place en 2017 nous permet à tous d'assurer un bon suivi médical de nos collaborateurs. Le médecin du Travail est accessible ainsi que les professionnels que nous faisons intervenir (ergonome, psychologue du travail, technicienne HSE...). La Fiche Entreprise est mise à jour régulièrement. Plus globalement je participe aux formations organisées par notre SSTI et ces rencontres permettent d'échanger de façon très constructive.



Témoignage  
**Jean-Yves Belouin**  
Responsable  
Département  
Infrastructures,  
Sécurité et  
Environnement  
FEV France

### « Se protéger de la routine »

« Les campagnes de prévention se font notamment par l'intermédiaire de présentations thématiques lors de réunions de département, par messagerie et par voie d'affichage. Nous avons mis en place un système de « demande d'intervention » sous extranet afin que chacun puisse faire une demande de service, de renseignement ou d'action au niveau de la santé et de la sécurité. Nous pouvons ainsi gérer notre réactivité et nos interventions. Le passage prochain à la norme ISO45001 implique des efforts en matière de QHE. Aussi nous travaillons régulièrement pour améliorer la santé et la sécurité (choix d'EPI moins contraignants, informations régulières, élaboration de questionnaire pour mesurer le niveau de stress des salariés, substitution des produits dangereux...). Nous souhaitons proposer un service de qualité, proactif et interactif avec les salariés. Cela nous protège également de la routine et nous pousse à nous surpasser ! »

« Aujourd'hui, 22% de notre personnel est Sauveteur-Secouriste du Travail (SST)... »